

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans
Journal hebdomadaire
Fondé le 1er Septembre 1827
Publié par le Times-Picayune Publishing Co. au Times-Picayune Building, 200 Magazine Building, Nouvelle-Orléans, La.
Téléphone Main 4100
Abonnés à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'article 373 de la loi du 3 Mars 1879.
En Loisirs et au Mississippi... 25.00
Par les Etats-Unis, un an... 25.00
Par mois... 2.50

LE CAUCHEMAR DE MONSIEUR FLEURY

Le brave Monsieur Fleury n'avait de sa vie été si fatigué. Ses pieds, mal à l'aise dans de grosses bottes croquées d'ergile, lui paraissaient traîner des boulets de forçat; l'éclice lui faisait mal, ses épaules, peu accoutumées aux lourds fardeaux, étaient toutes meurtries, et ses jambes déjà affaiblies par l'âge avaient peine à le supporter.

C'est que Monsieur Fleury, un brave rentier, qui a toujours eu la vie bien douce, a été réquisitionné lui aussi pour renforcer la digue et parer si possible au danger d'une inondation. En effet, le Mississippi monte, monte toujours, et les braves fermiers et planteurs de notre paroisse de St. Pancrace vont avec effroi ses flots jaunes roulant à une allure menaçante et frappant avec furie contre la digue qui à cet endroit fait un coude assez raide.

On a fait appel à toutes les mains valides. Fiévreusement, sans relâche, on travaille; on emplit des sacs de sable et de boue qu'on entasse l'un sur l'autre là où la digue semble faiblir; cependant, l'eau filtre à travers les jointures et forme de petits ruisseaux qui vont se perdre dans les labours et dans les plantations de canne à sucre.

La journée a été chaude et belle. Le soleil qui vient de disparaître à l'horizon laisse derrière lui dans le ciel une traînée de nuages aux teintes roses et violettes, comme accourus pour saluer son passage. Le crépuscule assombrit le paysage. Quand l'angelus a tinté au clocher du village, ça a été le signal pour Monsieur Fleury de laisser là sa lourde pelle et de reprendre le chemin du logis. Que d'autres plus jeunes et vigoureux continuent leur travail, lui vraiment n'en peut plus. Arrivé sur le perron de sa jolie maisonnette nouvellement blanchie, ombragée par de grands sycomores, il s'est affaissé dans sa chaise à bascule, essayant de reprendre haleine. Une brise légère embaumée du parfum de cerisiers en fleurs vient lui caresser la joue; l'oiseau-moqueur redit son refrain dans les branches au-dessus de sa tête.

Les yeux à demi fermés, il revoit la rivière grosse et terrible, grondant comme une bête sauvage, et ses compagnons de travail, qui luttent pour la dompter. Soudain, oh! l'étrange et sublime spectacle! un roi majestueux, à la barbe blanche et ondoyante, à l'aspect presque divin, sort du sein des flots; il porte un manteau de drap d'or tacheté d'hermine qui lui descend des épaules comme la chape du prêtre au service du soir; et si longue est la traîne qu'elle se perd et se confond avec les eaux de la rivière. Il est monté sur un char attelé de monstres marins de couleur verte, aux yeux brillants comme des diamants, au corps tout couvert d'écaillés reluisantes. L'attelage se rue avec une vitesse vertigineuse, suit quelque temps le cours de la rivière, puis tournant à gauche dans la direction du village, saute par dessus la digue d'un bond qui casserait les pattes du coursier le plus habile et ferait voler en éclats les roues du charrosse le plus solide. La traîne du manteau royal glisse avec un bruit des scintillements de cascade; elle balaye toute la contrée; là-bas, la ferme des Girouettes, les champs de maïs et de coton, les jardins potagers qui l'entourent ont disparu sous ses pas, l'église s'effondre, tout le village est englouti. A mesure que le char approche, les monstres s'élargissent et le Roi grandit en proportion. Monsieur Fleury tremble comme une feuille, il voudrait fuir, ses pieds semblent cloués au sol. Le char va-t-il l'écraser lui et sa maison? La peur l'étouffe, il pousse un cri et s'éveille. Oh! le terrible cauchemar!

Au point de vue de la paix, condition primordiale de toute stabilité, dans le présent comme dans l'avenir immédiat, l'Allemagne, suivant qu'elle renonce ou non à tout désir de revanche, tient la clef du temple de Janus.

Au point de vue de la reconstruction de l'Europe, l'Allemagne, suivant qu'elle acceptera ou non de faire honneur à sa signature concernant les réparations, détient la pierre d'assise du nouvel édifice européen. Si elle répudie ses obligations, elle accueille la France à la banqueroute.

Au point de vue économique, l'Allemagne, suivant qu'elle pourra ou non continuer à jeter sur le marché international des produits défiant par leur bon marché toute concurrence, tiendra pratiquement la clef des comptoirs et manufactures étrangers, par conséquent, la clef du marché du travail, tout au moins chez un grand nombre de nations.

Nous avons donc un intérêt évident, dominant aussi, à être renseignés le plus clairement possible sur la situation réelle de l'Allemagne.

Or, parmi les nombreuses enquêtes qui ont été publiées à cet égard, il en est une, toute récente, parue dans "Le Correspondant" de Paris, qui vient apporter un point de vue tout nouveau sur cette question.

L'auteur, qui habitait Berlin avant 1914, a soin de préciser qu'il n'entend pas émettre d'opinion doctrinaire; il se contente de dire franchement son impression, basée sur une connaissance approfondie du sujet.

UNE OPINION SUR L'ALLEMAGNE

Quiconque est tant soit peu renseigné sur les problèmes au milieu desquels se débat l'Europe, et par répercussion tout l'univers, se rend compte que le nœud gordien de cette situation, le nœud à démembrer, se trouve situé en Allemagne.

Au point de vue de la paix, condition primordiale de toute stabilité, dans le présent comme dans l'avenir immédiat, l'Allemagne, suivant qu'elle renonce ou non à tout désir de revanche, tient la clef du temple de Janus.

Au point de vue de la reconstruction de l'Europe, l'Allemagne, suivant qu'elle acceptera ou non de faire honneur à sa signature concernant les réparations, détient la pierre d'assise du nouvel édifice européen. Si elle répudie ses obligations, elle accueille la France à la banqueroute.

Au point de vue économique, l'Allemagne, suivant qu'elle pourra ou non continuer à jeter sur le marché international des produits défiant par leur bon marché toute concurrence, tiendra pratiquement la clef des comptoirs et manufactures étrangers, par conséquent, la clef du marché du travail, tout au moins chez un grand nombre de nations.

Nous avons donc un intérêt évident, dominant aussi, à être renseignés le plus clairement possible sur la situation réelle de l'Allemagne.

Or, parmi les nombreuses enquêtes qui ont été publiées à cet égard, il en est une, toute récente, parue dans "Le Correspondant" de Paris, qui vient apporter un point de vue tout nouveau sur cette question.

L'auteur, qui habitait Berlin avant 1914, a soin de préciser qu'il n'entend pas émettre d'opinion doctrinaire; il se contente de dire franchement son impression, basée sur une connaissance approfondie du sujet.

Son impression est que l'Allemagne, malgré les apparences actuelles, court à l'abîme; l'effondrement de ce peuple ne saurait être longtemps retardé.

Au point de vue politique le peuple allemand, "qui a toujours été profondément divisé contre lui-même," est voué à des gouvernements de coalition "entre des hommes qui se détestent"; aussi, de l'avis de l'auteur:

L'Allemagne est vouée aux crises gouvernementales incessantes et risque de tomber, lorsque les soucis pressants de la politique internationale cessent de constituer pour les gouvernements un soutien factice et momentané, dans une déliquescence gouvernementale dont on ne trouvera pas l'analogie en dehors de l'Amérique centrale.

Mais c'est surtout en ce qui regarde la situation économique que d'après l'auteur, l'effondrement est fatal.

"Il n'est pas exagéré, écrit-il, de dire que l'Allemagne est dans la pire situation économique qui se puisse concevoir."

L'Explosion de Gleiwitz

Une nouvelle affligeante et grave est parvenue de Haute-Silésie. Plusieurs soldats français ont trouvé la mort en explorant un dépôt d'armes clandestin. On lira plus loin les renseignements qui sont dès à présent connus sur cette catastrophe. Il en résulte que les Allemands avaient accumulé dans un cimetière des fusils, des mitrailleuses et des munitions, que le dépôt était miné et que l'explosion qui a causé la mort de nos soldats était préméditée, puisque elle a été déterminée par un mécanisme disposé d'avance.

De tels faits sont intolérables. Depuis quelque temps les entreprises criminelles des Allemands n'ont été que trop nombreuses. L'affaire du commandant Montalègre est encore dans toutes les mémoires. Quelque temps après une caserne a été attaquée et des soldats ont péri. Récemment, c'est un officier belge qui a été tué dans la région rhénane. Hier enfin, ce sont des soldats français, une vingtaine peut-être, on ne sait pas encore le nombre exact, qui sont victimes des attentats allemands. C'en est trop. Nos soldats ne sont pas faits pour périr dans les guet-apens que préparent impunément les vaincus.

L'Allemagne, au lendemain d'un état d'anarchie morale où a servé le culte de la force brutale. Jamais on n'avait vu un pays accueillir aussi aisément l'assassinat politique. Quand Erzberger a été tué par des meurtriers qu'on n'a jamais retrouvés, on a compté que l'Allemagne en était à son deux cent cinquantième assassinat. Mais ce romantisme sanguinaire, bien qu'il ne fût pas sans conséquence politique, pouvait laisser les Alliés inactifs, tant que les Allemands se contentaient de se tuer entre eux. Aujourd'hui, c'est contre les Alliés que les attentats se produisent, c'est contre des officiers français et belges, c'est contre des soldats qui remplissent les missions fixées par les traités. Ce sont là des faits insupportables. Le moment est venu d'agir énergiquement et vite, et de rappeler l'Allemagne au sentiment exact de sa situation, de ses obligations et de sa défaite.

Puisque ce douloureux événement de Haute-Silésie se produit au moment où se réunit la Conférence de Gênes, il faut que sa signification soit comprise et que les Alliés, quand il en est temps encore, en tirent la leçon. Pour la première fois, l'Allemagne paraît à une conférence internationale. Elle y vient en débiteur qui ne paie pas, en vaincu qui ne désarme pas. Elle y vient même en peuple qui triche avec ses engagements, et qui essaie d'esquiver, par des manœuvres secrètes, les promesses qu'elle a faites publiquement. Elle y vient enfin chargée des attentats commis par des groupes exaltés qu'elle n'a même pas l'énergie de réprimer et de punir. Si c'est le moment que certains choisissent pour essayer une réconciliation générale, l'Allemagne, avec un sens rare de l'opportunité, rend à tous les peuples le service de montrer ce qu'elle est en réalité et ce qu'elle ne cesse pas d'être.

Depuis la paix, les Alliés ont fait l'essai loyal de ce qu'on a appelé la bonne volonté allemande. Ils ont eu leurs raisons d'adopter cette méthode. Mais, en vérité, l'expérience est aujourd'hui terminée. Après quelques manifestations sans lendemain qui ont pu faire croire qu'elle comprenait et qu'elle s'inclinait, l'Allemagne retourne à ses instincts. Dans aucun domaine elle ne donne de satisfaction: elle ne répare pas, elle ne paie pas, elle ne désarme pas, comme elle devrait le faire. A nous de conclure.

Voici le télégramme que l'agence Havas reçoit de Kattowitz, au sujet de cet attentat:

Les autorités alliées ayant été informées qu'un dépôt d'armes clandestin allemand se trouvait dans un cimetière situé entre Gleiwitz et Sosnina, avaient délégué une compagnie de soldats et une section de pionniers français pour examiner les lieux.

Dans une crypte située sous la chapelle de ce cimetière on a trouvé une quantité considérable de fusils et de mitrailleuses de même que des munitions.

Les pionniers ayant pénétré dans un couloir souterrain, une explosion violente s'est produite, qui a tué sur le coup sept pionniers et quatre soldats.

Un examen des lieux a démontré que le dépôt d'armes était miné et que l'explosion a été causée par un mécanisme disposé à cet effet. La chapelle a été complètement détruite. L'explosion a été si violente que les corps des soldats tués ont été projetés jusqu'à une distance de cent mètres. Un cratère de dix mètres de large et de quatre mètres de profondeur s'est formé sur la place de l'explosion.

Les autorités de Gleiwitz, immédiatement informées, ont ordonné la fermeture de tous les établissements publics en signe de deuil.

L'enquête menée par le général Naulin, commandant en chef les troupes d'occupation, ne semble pas confirmer l'hypothèse d'un attentat. Toutefois ce n'est là qu'une opinion. L'enquête n'est pas close, et à mesure qu'elle se poursuit, elle révèle une connexité certaine entre l'affaire

L'IRLANDE SOUS CROMWELL ET APRES CROMWELL

On dit que toute révolution est une mutation de la propriété; César avait déjà indiqué cette connexité fatale qui existe entre la révolution et le vol, en cette phrase lapidaire: "Avec des soldats on a de l'argent, et avec de l'argent on a des soldats." L'important est de savoir par où commencer. Il semble bien que César, aussi bien que les deux Napoléon, aient commencé par les soldats, et on sait comme ils ont fait ensuite.

Henri VIII débuta par l'argent. Il spolia ses adversaires éventuels, principalement les couvents et les monastères; avec l'argent extorqué, il acheta des complices et des soldats, et conduisit facilement ainsi au succès sa néfaste révolution religieuse. Instruit par ces expériences, inspiré aussi par un génie diabolique, Cromwell mena de front les deux opérations avec tant d'habileté qu'il triompha sur toute la ligne. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer: ou son insolent bonheur à la guerre, ou son effroyable rapacité.

C'est, à proprement parler, des déprédations qu'il a commises en Irlande que datent les maux de ce pays. Dès 1641, au moment d'engager une guerre civile et parricide, Cromwell obtint, des marchands de Londres et des aventuriers qu'on prêtait alors les banquiers, un prêt très considérable. Il le donna comme consenti à la couronne, avec l'autorisation du parlement déjà factieux. En réalité cet argent, première mise de fonds, passa entre les mains de Cromwell. Il le garantissait et s'engageait à le rembourser en attribuant aux prêteurs environ le tiers des terres d'Irlande. Il ne les avait pas encore; mais il promettait de les conquérir.

Ainsi nanti, Cromwell fit la guerre au roi Charles Ier, le vainquit, le détrôna, et l'assaina avec formes juridiques.

Le premier terme du contrat était exécuté. Cromwell, plus loyal que les commanditaires de Zaleski, n'avait pas méseusé de l'argent à lui confié. La république avait remplacé la monarchie. Restait à dédommager en nature les commanditaires.

Il fallait un prétexte pour fonder sur l'Irlande. Elle le fournit elle-même. Le fils de Charles Ier avait continué la guerre en Ecosse après la mort de son père. L'Irlande, fidèle et chevaleresque, leva une armée qui devait marcher au secours du Prétendant. Cromwell ne laissa qu'un rideau de troupes en face de ses adversaires écossais et transporta le gros de ses forces de l'autre côté du canal Saint-Georges. La résistance qu'on lui opposa fut âpre et longue. Il ne mit pas moins d'une année à la dompter; finalement il en vint à bout, repassa en Calédonie, battit le futur Charles II à Dunbar et Worcester, et il se trouva, en 1651, maître absolu des trois royaumes.

Les confiscations qu'il décréta contre les royalistes d'Angleterre et d'Ecosse ne comptent pas en regard de celles qu'il pratiqua en Irlande. Il fit main basse sur tout le territoire, n'exceptant aucune propriété particulière, qu'elle fût le bien d'un ami ou d'un ennemi.

Des trente-deux comtés ainsi entrés en sa possession, il fit quatre parts. Dix furent adjugés aux prêteurs. Douze formèrent l'apanage des soldards laissés en garnison pour maintenir l'ordre. Il en réserva sept pour les besoins du gouvernement. Enfin, les trois derniers—les plus stériles bien entendu—il daigna en laisser la libre disposition aux dix millions d'Irlandais volés du reste. Ceux-ci d'ailleurs gardaient la liberté de travailler sur place au profit des nouveaux maîtres.

Les Irlandais ont vécu dans ce demi-esclavage pendant trois cents ans, et leurs revendications, toujours vivantes, n'ont jamais cessé d'être aussi opiniâtres qu'au premier jour.

Deux Stuarts ont passé après Cromwell et ont occupé le trône pendant vingt-huit ans. On pourrait croire qu'ils ont eu à cœur d'effacer, du moins dans la mesure du possible, d'aussi criantes injustices. Hélas! non. Charles II a ratifié les lois draconiennes de Cromwell, et Jacques II, qui d'ailleurs n'a régné que trois ans, n'a rien fait pour en modifier l'application.

L'organisation secrète militaire de la Selbstschutz doit être, sans nul doute, tenue pour responsable de l'agitation criminelle en Haute-Silésie.

Le gouvernement du Reich ne le nie pas, mais il prend soin de faire remarquer qu'il n'est point chargé de la police en Haute-Silésie, dont les Alliés ont confié la charge à la Haute Commission de contrôle.

Cette thèse peut être matériellement exacte, mais il n'est pas moins vrai que le gouvernement allemand n'a jamais ignoré et n'ignore pas les agissements des organisations secrètes, dont il n'a, dans aucune occasion, entravé les communications entre le territoire d'Empire et la Haute-Silésie.

ans, n'a rien fait pour en adoucir l'exécution.

Aussitôt monté sur le trône, Charles II avait promulgué une loi de large amnistie, n'exceptant de ses bienfaits que les coupables qui lui seraient désignés par le Parlement. Celui-ci désigna les récidives survivants, qui furent pendus, et tous les Irlandais pris en bloc, qui devaient rester confisqués.

Pour châtier la fidélité des Irlandais aux rois, le Parlement obligea le roi à nommer grands justiciers du royaume d'Irlande trois personnages dont les mains sanglantes étaient pleines de rapines que leur avait été rétrocédées Cromwell, mais qui, amnisties, redevenaient fictivement blancs comme neige. Ces trois lords, Broghil, Coot et Clowrty, préludèrent à leurs opérations de suprême justice en incarcérant tous les loyalistes qui auraient pu apporter la vérité aux pieds du trône. Puis ils dressèrent une liste de onze délits qu'on avait pu commettre au cours des vingt dernières années, et dont il fallait se prouver innocent; mais certains de ces délits étaient tels qu'il était impossible que personne n'en eût commis au moins un.

Tout amnistie entraînait automatiquement en possession de ses biens confisqués. Mais pour être amnistié, il fallait prouver, par exemple, qu'on n'avait jamais payé d'impôts au gouvernement du Protecteur, ou qu'on ne lui avait jamais prêté le serment d'allégeance. Or comment aurait-on pu se soustraire au paiement de l'impôt? et comment aurait-on évité de prêter le serment d'allégeance, puisque les soldats arrêtaient les passants sur les chemins et exterminaient sans pitié quiconque n'avait pas son certificat en poche?

Dix Irlandais seulement purent recouvrer leurs propriétés, par un motu proprio du roi.

La vérité, en dépit de tous les obstacles, parvint aux oreilles du souverain. Il révoqua ces tyrans effroyables et convoqua les Etats d'Irlande. Comme par hasard, ces Etats furent composés exclusivement de cromwellistes et de spoliateurs, et ils aggravèrent l'arbitraire des trois lords.

Charles II refusa de ratifier leurs iniques délibérations. Il nomma un juge intègre, le chevalier Raimford, qui examina en six mois plus de mille réclamations et en admit plus de cinq cents. Mais les presbytériens et les cabalistes, qui veillaient à Londres, contrainquirent Charles II à rappeler Raimford et lui arrachèrent cette monstrueuse déclaration:

"Nous voulons et ordonnons que dorénavant aucun de ceux dont on n'a pu examiner l'innocence ne soit reçu à en faire la preuve, ni demander à rentrer dans ses biens, à la faveur de ladite innocence ou de quelques articles de nos déclarations précédentes. C'est pourquoi nous les déboutons de toute preuve d'innocence et de tous les avantages portés par nos précédentes déclarations..." (mai 1664.)

Charles II était prisonnier des ennemis de sa dynastie. Lord Clarendon et lord Ormond, qui lui avaient été constamment fidèles, défendaient bien ses droits en Angleterre même; mais ils avaient fait la part du feu en sacrifiant l'Irlande aux appétits des conjurés.

Les avertissements les plus hauts n'avaient point manqué à Charles II. En septembre 1660, Louis XIV, qui avait tant contribué à sa restauration, crut devoir lui écrire en apprenant que les Irlandais étaient exceptés de la loi d'amnistie.

"Très haut et très excellent frère et cousin, "En même temps que nous avons appris la grande bonté que vous faites paraître à vos sujets, et l'exemple que vous donnez d'une clemence tout extraordinaire, par l'amnistie que vous avez accordée, à la réserve seulement d'un petit nombre de personnes contre lesquelles la voix du sang de leur roi et celle de son peuple demandent vengeance au ciel, nous ne pouvons nous empêcher de vous témoigner que nous avons été extrêmement touchés d'entendre que les catholiques d'Irlande se trouvaient exclus de cette déclaration d'oubli et, par ce traitement, mis au rang des plus coupables. Cette nouvelle excite d'autant plus notre compassion envers eux que, jusqu'ici, nous avons appris que dans les changements qui sont arrivés en vos Etats, et dans la défection presque générale de vos sujets, il n'y en a pas eu de plus constamment attachés au parti de leur prince légitime... On peut dire qu'il n'y en a point eu ci-devant de plus disposés, ni de plus prompts qu'eux à le secourir..."

"Nous nous rendons leur intercesseur auprès de vous. Nous avons été informés par le marquis d'Ormond qu'ils n'ont rien fait qui puisse leur être imputé à manque de fidélité..."

bonnes terres continuèrent à être attribués aux marchands et usuriers de Londres, et douze autres restèrent l'apanage des soldats, ce que Clarendon justifiait avec cynisme à la tribune: "Il faut savoir s'accommoder au temps, et n'avoir égard ni au droit, ni à l'équité."

Quand on vit Charles II si bien disposé à ne réagir contre aucune injustice, un troisième lot de larrons survint; c'étaient quarante-neuf officiers anglais qui avaient suivi Charles Ier jusqu'à Naseby, mais qui, après la défaite, avaient fait volte-face, s'étaient ralliés au Protecteur et avaient participé à tous ses forfaits. Ils présentèrent la note de leurs services. On leur devait peut-être 100,000 livres; ils en réclamèrent 1,800,000. On les apaisa en leur concédant quatre des sept comtés devenus domaines de la couronne et valant plus de trois millions de livres.

Il y eut pis. Quelques-uns des apanagés de Cromwell étaient des récidives. L'un d'eux fut arrêté, pendu et confisqué. Mais au lieu de rendre ses terres à leurs légitimes propriétaires, le roi en fit cadeau à son frère, le duc d'York, qui accepta.

Quand Jacques II, détrôné à son tour, tenta la fortune des armes pour reconquérir son trône, il fit quand même appel aux Irlandais. Ceux-ci, par religion et sentiment d'honneur, le soutinrent, mais le cœur n'y était plus. Leur résistance fut molle à la bataille de la Boyne, et les soldats de Guillaume d'Orange étaient principalement les soldats profiteurs des douze comtés, commandés par les quarante-neuf officiers félon: envers lesquels on s'était montré si généreux. Ce sont eux et les usuriers de Londres qui sont devenus les lords de l'Irlande, et on sait trop à quel point ils ont abusé de leurs usurpations. Et cela a duré jusqu'en 1902, et cela dure encore dans une certaine mesure.

Quelle a été la cruauté de ces intrus envers les anciens maîtres de la terre, on le sait généralement; mais la publication d'un article, paru le 22 mai 1847, dans le Chronicle de Waterford, donne à ce sujet de telles précisions que nous ne pouvons résister au désir de le résumer.

"2,000 arpents du Comté de Waterford, appartenant à M. X... furent données à être défrichées aux paysans des environs de Lismore. Pendant sept ans ils n'avaient rien à payer; les sept années suivantes, ils paieraient 5 shillings par an et par arpent; les sept dernières années 12 shillings 6 pence, ce qui est le prix courant des terres en plein rapport."

"Nous sommes arrivés (1847) à la période de bon rendement, mais la disette sévit partout, même en Angleterre, même en France. Les fermages sont donc en retard. Le maître, qui est sexagénaire et qui jouit, en outre, des revenus de sa terre, de 150 à 200,000 francs de rentes, ne veut rien savoir de cette excuse. Il ordonne l'expulsion des tenanciers. Ceux-ci tiennent bon. Le maître requiert alors l'assistance du gérif, de la police, de l'armée, et exige qu'on rase les habitations. La manus militaris obéit docilement. Solives, moellons cèdent aux coups et tombent à l'intérieur. Les habitants furent alors, emportant les malades sous l'œil des soldats qui ricanaient et celui du propriétaire qui surveille l'opération. Cent cinquante personnes, dont plusieurs blessées, sont condamnées à camper en pleins champs, sous la pluie."

Hâtons-nous d'ajouter, à la louange des Anglais d'Angleterre, que le récit de cette abomination les justifie. Il y eut un tel tollé que la justice fut contrainte d'agir. Le propriétaire inhumain fut déferé aux assises sous l'accusation de tentative d'homicide, et condamné à mort le 21 juillet suivant.

Qu'il ait été exécuté ou qu'on ait facilité son évasion, peu importe. Le cri des victimes avait enfin frappé les oreilles les plus dures.

Trois ans après, en 1850, passait le bill d'émancipation complète des catholiques, non seulement ceux d'Irlande, mais ceux d'Angleterre et ceux d'Ecosse.

Depuis lors, les catholiques ne jouissent nulle part d'autant de liberté que dans les îles britanniques et dans leurs diverses colonies.

La persécution dont les prêtres d'Irlande ont été l'objet, l'espace de trois siècles, est connue de nous, dans ses grandes lignes. On sait qu'ils ont résisté aux tempêtes les plus atroces et que leur constance dans le martyre a sauvé leur peuple, comme la fidélité de la majorité des prêtres de France a sauvé la religion parmi nous, au cours de la Révolution.

On sait aussi qu'elle a été perdue en Angleterre, en Scandinavie, dans l'Allemagne du Nord, par la défaillance du clergé. Si les prêtres sauvent les peuples, rien n'est plus à craindre que leur trahison.

Sur la "Miss Dubonnet"

M. Charles Ferran a bien voulu faire à quelques personnes l'honneur de les inviter à bord de la "Miss Dubonnet," le canot-automobile à vitesse prodigieuse qui va prendre part cet été aux courses de Chicago. L'un de nos collaborateurs nous communique ses impressions à ce sujet:

La petite "Miss Dubonnet" est dans le garage; une coque très frêle, percée à l'avant d'une ouverture avec un siège pour un passager qui, ainsi juché, aura l'air tout à l'heure de sortir du capot d'une automobile au centre et à l'arrière: le formidable moteur...

On dirait un gros insecte sur la carapace duquel on aurait posé un bloc de plomb et qui pourtant resterait là en équilibre et d'apparence légère. Il est suspendu dans l'air ce lourd et fragile insecte par des chaînes de fer qui le préservent du contact de l'eau.

Un signal est donné: des hommes s'empressent, des chaînes grincent, et la "Miss Dubonnet" descend doucement.

Pendant ce temps on m'aide à me préparer: cette forte ceinture de sauvetage qui gonfle peu élégamment un trop long manteau en caoutchouc de pêcheur qui me tombe sur les épaules, bien sûr ce n'est pas joli, mais cela peut être utile, et d'ailleurs c'est l'ordre du capitaine.

Nous prenons place. Je me recroqueville dans la petite espace entre le volant, le moteur, les jambes du mécanicien et celles du capitaine. Lui est au volant. Comment il pourra rester là debout et presque immobile tout le temps de cette course est stupéfiant. Le mécanicien tourne violemment une manivelle... des bouffées d'air chaud de la machine me frappent le visage, les pulsations du moteur me secouent, un sifflet strident me déchire les oreilles. A partir de ce moment je n'ai plus d'idées précises, seulement des sensations. Je me retourne, un sillage est derrière nous, blanc comme de la crème fouettée, si profond qu'il couche, le bord contre l'eau, une barque au loin là-bas.

Nous passons devant le Yacht Club, d'où on nous regarde. Maintenant nous sommes en plein lac et en pleine course aussi. Les palpitations de la machine redoublent, la sirène hurle; l'essage de me redresser, l'écumé me fouette le visage, l'air me coupe la respiration et me renverse en arrière... 65 milles à l'heure...

Ce n'est ni le mouvement d'une auto ni celui d'un aéroplane, le canot ne glisse pas, il bondit, l'avant complètement relevé et retombant sur les vagues avec un bruit sourd. Nous sommes secoués comme par le trot fantastique d'un cheval de légende.

Une sorte d'angoisse que je ne peux pas complètement dominer ne me vient pas de la peur de l'eau, elle semble domptée, inoffensive, presque méprisante, mais de l'impression que cette frêle coquille va être broyée entre ces chocs furieux contre les vagues et ces hâlements terribles de la machine... et la sirène et l'air et l'eau m'emplissent les oreilles... un cyclone m'emporte...

Quelques instants encore, puis la course se ralentit, nous repassons devant le Yacht Club, je ris pour avoir l'air très brave et le capitaine Ferran me dit: "Vous étiez un peu pâle, mais pour une première fois, ce n'est pas trop mal."—Steamship.

LES PETITS ENFANTS QUI N'ONT RIEN

BALLADE

Dans les ruisseaux, traînant leurs pas, Mal peignés, vêtus de guenilles, Les pantalons usés du bas Laisant voir à nu leurs chevilles, Ils s'en vont le long des courtilles Se disputant les os d'un chien, Comme d'autres joueraient aux billes, Les petits enfants qui n'ont rien.

Parfois ils s'arrêtent aux grilles, Près des jardins en contre-bas Et regardent courir là-bas D'autres garçons et d'autres filles. Leurs yeux percent comme des vitres:

Ils voudraient avoir le moyen De rire aussi sous les charmillles. Les petits enfants qui n'ont rien.

Puis l'hiver, avec ses aiguilles, Avec sa neige et son verglas, Pique et glace leurs membres las. Engourdis sous leurs souquenilles Heureux s'ils trouvent des brindilles Pour réchauffer plus mal que bien. Leurs mains qu'ils tiennent en coquilles.

Les petits enfants qui n'ont rien!

Envoi

Enfants, riches, petites filles, Aidez, et surtout, aimez bien. Les petits enfants sans familles, Les petits enfants qui n'ont rien. Georges Paquet.

LES BLAGUES DU 1er AVRIL

C'était le 1er avril. Le petit garçon appelle sa maman: —Maman! maman! viens vite. Il y a un homme qui embrasse la bonne dans la cuisine! La maman court à la cuisine, le petit garçon se fâche: —Poison d'avril, c'est papa.

UNE VILLE DE POILUS

Sacramento, Cal.—Le conseil de ville vient de passer une ordonnance, défendant à tout citoyen du sexe fort de se raser la barbe d'ici à 30 jours. Celui qui enfreindra se verra passible non seulement d'une amende, mais il encourra le mépris de la ville entière qui célèbre pendant 30 jours le 49e anniversaire de sa fondation. Les citoyens, dans cet intervalle, seront vêtus comme au temps des chercheurs d'or.

Sur ce, etc. Signé: "LOUIS." Rien n'y fit. Les dix comtés de